

Jusqu'à ce jour
 3^e an 2^e me de la République Française le vingt
 Sept ou maine dimanche vu l'absence de Jacques
 François Joseph Lefebvre membre du conseil général
 de la commune de Roignos à la par d'él. bilation
 extraordinaire du neuf juin dernier à effet de recevoir
 les acts de naissance, mariages et décès des citiens
 conformément à la loi du 207bre 1792 Jacques
 Lefebvre également membre du dit conseil
 aujourd'hui heures de midi a publié haute voix
 devant la porte principale et extérieure de la
 maison commune de Roignos que adrien Joseph
 Lefebvre âgé de trente Sept ans natif de
 Roignos domicilié à Roignos fils des feus cit-
 tophes et de Marie Jeanne morte à St Hippire
 Joseph Hermarie âgé de trente cinq ans, veuve
 de Joseph Lefebvre fille d'Alexandre veuve âgé de
 cinquante Sept ans et de Marguerite Joseph meurt
 âgé de cinquante Sept ans domiciliés tous à St
 Omer entendoient faire rédiger pardevant l'officier
 public de St Omer le six de troisième maine à neuf
 heures du matin l'acte de leur mariage conformé-
 ment à la loi du 207bre 1792 et a en exécution
 de la même loi fait afficher la présente publica-
 tion par extrait à la principale porte de la commu-
 ne de cette commune de Roignos
 depuis à Roignos jours, mois et an susdits.

J. Lefebvre officier
 public

PU.1793.10.23

PU.02.BR.27

L'an 2eme de la république française le vingt sept brumaire dimanche en l'absence de jacques françois joseph lefebvre membre du conseil général de la commune de wizernes élu par délibération extraordinaire du neuf juin dernier à effet de recevoir les actes de naissance, mariages et décès des citoiens conformement à la loi du 20 7bre 1792 jacques hilmoine également membre dudit conseil aujourd'hui heure de midi a publié haute voix devant la porte principale et exterieure de la maison commune de wizernes que adrien joseph hannepique âgé de trente sept ans natif de quistede domicilié à wizernes fils des feus cristophe et de marie jeanne mortier et philippine joseph hermarie âgée de trente cinq ans , veuve de joseph noë fille d'alexandre vetue âgé de cinquante sept ans et de marguerite josephe menrat âgée de cinquante sept ans domiciliés tous à St omer entendoient faire rédiger pardevant l'officier public de st omer le six du troisieme mois_à neuf heures du matin l'acte de leur mariage conformement à la loi du 20 7bre 1792 et a en exécution de la même loi fait afficher la présente publication par extrait à la principale porte de la commune de cette communauté de wizernes dressé à wizernes jours, mois et an susdits.

*j : f : j : lefebvre officier
public*